

MES AVANTAGES DESJARDINS

RAPPORT ANNUEL 2014
RÉGIME DE RENTES DU
MOUVEMENT DESJARDINS



Coopérer pour créer l'avenir

UNE GESTION PROACTIVE ET RIGoureuse
DE MON RÉGIME DE RETRAITE FAIT PARTIE
DE **MES AVANTAGES DESJARDINS**

**VISITEZ LE SITE INTERNET DU RÉGIME DE RENTES
DU MOUVEMENT DESJARDINS : www.rcd-dgp.com**

Régime de rentes du Mouvement Desjardins

995, boul. Alphonse-Desjardins, bureau 201, Lévis (Québec) G6V 0M5

Adresse électronique : crmd@desjardins.com

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS 2014	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME	6
REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RÉGIME	7
PLACEMENTS	8
MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE	12
GOVERNANCE	13
SERVICE AUX PARTICIPANTS ET ADMINISTRATION	14
RAPPORT FINANCIER	16
SOMMAIRE DU RÉGIME	18
VICE-PRÉSIDENTE RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS	20

FAITS SAILLANTS 2014

Malgré un contexte économique très volatil et une réduction marquée des taux d'intérêt à long terme, le Régime de rentes du Mouvement Desjardins (RRMD ou le Régime) a enregistré un solide rendement de 15,3 % en 2014, ce qui a permis au ratio de solvabilité de se stabiliser et au ratio de capitalisation de continuer sa croissance. La situation financière du RRMD s'est donc maintenue au cours de l'année, notamment en raison de la stratégie d'investissement dans les obligations favorisant l'appariement avec le passif. Toutefois, la situation économique mondiale demeure fragile et le comité de retraite du Mouvement Desjardins continue d'exercer sans relâche une gestion saine et prudente du RRMD afin d'assurer la santé financière du Régime à long terme et le respect de ses engagements envers les participants.

CAPITALISATION
DU RRMD

88,2 %

SOLVABILITÉ
DU RRMD

80,6 %

ACTIF NET

9,7 G\$

AU 31 DÉCEMBRE 2014



REVENUS DE PLACEMENTS
EN 2014

1,3 G\$

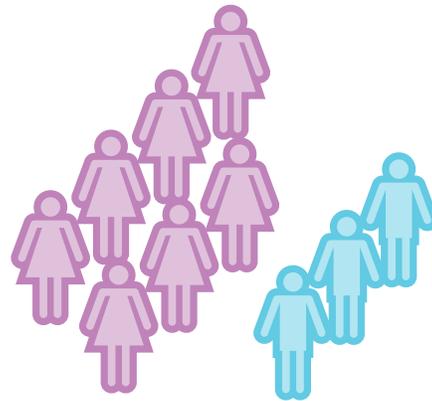
RENDEMENT
2014

15,3 %

RENDEMENT
SUR 5 ANS

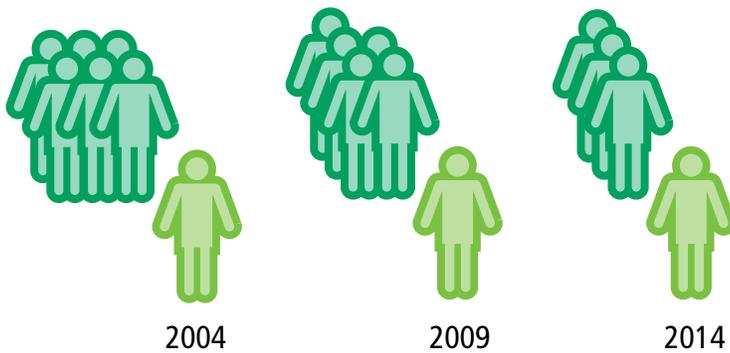
10,0 %

DÉMOGRAPHIE DU RRMD



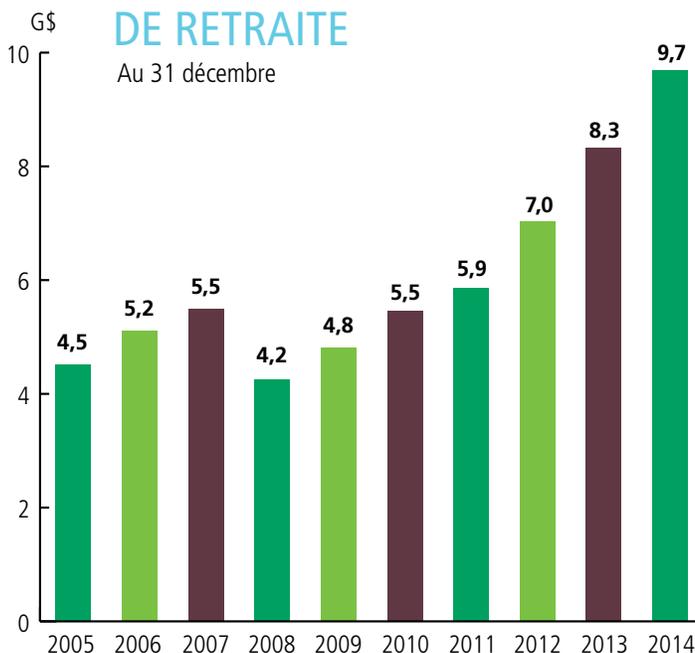
70% DES PARTICIPANTS AU RÉGIME SONT DES FEMMES

RATIO PARTICIPANTS ACTIFS / RETRAITÉS



AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES, LE NOMBRE DE PARTICIPANTS ACTIFS EST PASSÉ DE **5,6** À **2,8** POUR UNE PERSONNE RETRAITÉE. DEPUIS 2010, LE RRMD COMPTE **6 019** NOUVEAUX RETRAITÉS.

ÉVOLUTION DE LA CAISSE DE RETRAITE



2014 EN BREF



MESSAGE DU PRÉSIDENT

UNE SOLIDE PERFORMANCE EN 2014



Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins a enregistré en 2014 un solide rendement de 15,3 %, soit 1,3 G\$, et ce, dans un contexte économique incertain. Cette performance a permis de maintenir une situation financière relativement stable en plus de confirmer la justesse des diverses mesures phares de notre plan d'action global mis en œuvre en 2012 pour assurer la stabilité et la pérennité du Régime.

L'année 2014 a été marquée par une baisse notable des taux d'intérêt à long terme, ce qui a eu pour effet de fragiliser la solvabilité de la plupart des régimes de retraite à prestations déterminées à travers le pays. Malgré cette conjoncture défavorable, le RRMD a quand même réussi à stabiliser son ratio de solvabilité qui se situe à 80,6 % à la fin de l'année 2014. Quant au ratio de capitalisation, il a continué de s'améliorer en 2014 et s'élève à 88,2 % au 31 décembre. Le calcul du ratio de capitalisation tient compte des nouvelles réalités démographiques (dont le prolongement de l'espérance de vie) et des hypothèses à long terme plus prudentes.

Le ratio de capitalisation permet d'évaluer la santé financière du Régime à long terme, alors que le ratio de solvabilité indique la capacité d'un régime à s'acquitter de ses obligations dans l'hypothèse où ce régime se termine à une date donnée.

**NOTRE GESTION PROACTIVE DU RISQUE
A PERMIS DE PROTÉGER LE RÉGIME
CONTRE LA VARIATION DES TAUX
D'INTÉRÊT ET LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS
FINANCIERS EN 2014**

UNE PRÉSENCE CROISSANTE DANS LES INFRASTRUCTURES

Il faut également souligner le solide rendement de 14,2 % de notre portefeuille d'infrastructures. Nos investissements croissants dans cette classe d'actifs de grande qualité au cours des dernières années procurent de bons rendements tout en contribuant au maintien de la stabilité financière à long terme du Régime. En y ajoutant le portefeuille immobilier, le rendement des titres liés à l'inflation s'élève à 13,7 %. Le succès de ces placements est principalement attribuable au travail et à l'expertise de notre équipe de gestionnaires d'actifs, combinée à celle de plusieurs composantes du Mouvement Desjardins, ainsi qu'à un impressionnant réseau de contacts bâti au fil du temps. Ces différents facteurs clés permettent au Régime de se positionner en tant que chef de file dans ces secteurs prisés par les investisseurs et où la concurrence s'est accrue de manière importante ces dernières années.

**L'IMPORTANT EST DE S'ASSURER QUE
LE RÉGIME POURRA RÉPONDRE À SES
ENGAGEMENTS À LONG TERME ENVERS
TOUS LES PARTICIPANTS**

Au cours des dernières années, nous avons maintenu le cap sur une approche de gestion à long terme guidée par le passif et non sur une recherche exclusive de rendement rapide qui pourrait compromettre l'avenir du RRMD. L'important est de s'assurer que le Régime pourra répondre à ses engagements à long terme envers tous les participants. Cette approche prudente nous a souri, puisque le rendement moyen des cinq dernières années du régime s'est élevé à 10,0 %, ce qui est presque deux fois supérieur au rendement nécessaire pour rencontrer nos obligations.

UN SERVICE HORS PAIR À L'AVANTAGE DE NOS PARTICIPANTS

La satisfaction des participants du Régime quant à notre service est demeurée au cœur de nos priorités en 2014. Notre équipe Service aux participants s'est d'ailleurs illustrée à cet égard en obtenant un résultat global de 99% pour la qualité de l'accompagnement offert aux participants. Cette performance est loin d'être surprenante lorsqu'on connaît l'engagement de tous les membres de cette équipe, combiné à l'expertise des administrateurs et des actuaires de Desjardins Sécurité financière. La grande utilité des nombreux outils mis à leur disposition, comme le simulateur de rentes, a également contribué à cette performance remarquable. Nous sommes particulièrement fiers du succès de cette équipe qui n'a d'égal que son dévouement à assurer la pleine satisfaction de tous nos participants.

UNE GOUVERNANCE FORTE ET UNE Saine GESTION DES RISQUES

Parmi les faits saillants de la dernière année, soulignons aussi le rôle actif joué par les nouveaux comités mis en place en 2013, dont le comité consultatif sur la gestion des risques, créé par le comité de retraite. Ce comité a pour mandat, entre autres, d'examiner et de recommander la stratégie d'allocation d'actifs et d'émettre des opinions sur certains dossiers d'investissement basés sur une analyse de risque indépendante. Le comité de direction du Mouvement Desjardins a également formé en 2013, avec les membres de la haute direction, un comité directeur pour suivre l'évolution et les orientations du Régime.

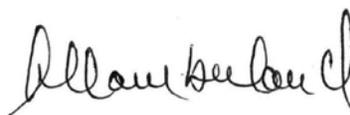
Ces deux comités ont grandement contribué à une saine gouvernance tout au long de l'année. C'est avec des pratiques rigoureuses et une gestion responsable et prudente que le comité de retraite s'assure d'une saine capitalisation du Régime.

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier chaleureusement les membres qui ont quitté le comité de retraite en 2014, à commencer par Mme Annie P. Bélanger qui a été secrétaire du comité pour une période d'un an. En tant que membre externe, le mandat de M. Raynald-N. Harpin se termine aussi en 2014 après quinze années d'importante contribution. Nous remercions M. Harpin d'avoir mis au bénéfice du Régime son expertise en matière de placements. Un merci à M. Marcel Lauzon qui a siégé au comité de retraite comme représentant des employeurs durant la dernière année. Nos remerciements sont également destinés à M. Mario Lévesque qui a terminé en 2014 un mandat de six ans durant lequel il a représenté avec diligence les participants actifs provenant des sociétés affiliées. Je tiens également à remercier M. Sylvain Rouleau, représentant des caisses, qui a terminé également un mandat de six ans en 2014. Sa connaissance du réseau des caisses et sa contribution à nos travaux se sont avérées de précieux atouts pour le Régime.

LA CAISSE DE RETRAITE FAIT PARTIE DES AVANTAGES DESJARDINS

Enfin, je tiens à souligner le travail d'équipe de plusieurs joueurs clés qui, au jour le jour, ont grandement contribué aux bons résultats affichés en 2014 et à préserver la santé financière à long terme du Régime. En particulier, je remercie les membres du comité de retraite, le premier vice-président Finances et chef de la direction financière du Mouvement Desjardins, M. Daniel Dupuis, ainsi que l'équipe de la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins. Avec votre appui, nous entendons continuer à préconiser dans le futur une gestion proactive et rigoureuse de la caisse de retraite qui fait partie des avantages Desjardins pour tous les participants du Régime.



Serges Chamberland
Président

SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME

SOLVABILITÉ ET CAPITALISATION

Après une amélioration significative de la situation financière en 2013, la dernière année a été marquée par une réduction prononcée des taux d'intérêt à long terme qui a eu pour effet d'ébranler la santé financière des régimes de retraite à prestations déterminées. Malgré ce contexte, l'application systématique du plan d'action global depuis 2012 a permis de dégager un excellent rendement, ce qui a stabilisé la situation financière du Régime. Ainsi, la plus récente évaluation actuarielle du RRMD, effectuée au 31 décembre 2014, démontre que les ratios de solvabilité et de capitalisation sont respectivement de 80,6 % et 88,2 % comparativement à 81,6 % et 86,6 % l'an dernier. La capitalisation du Régime continue de s'améliorer d'année en année tout en tenant compte des nouvelles réalités démographiques (nouvelle table de mortalité de l'Institut canadien des actuaires) et des hypothèses à long terme beaucoup plus prudentes.

Le degré de solvabilité indique la capacité d'un régime à s'acquitter de ses obligations en cas de liquidation à une date donnée, alors que le degré de capitalisation permet d'évaluer la santé financière du RRMD à long terme en présumant sa pérennité. Pour la base de capitalisation, les hypothèses utilisées visent à maintenir un niveau stable des cotisations salariales et patronales en pourcentage des salaires. Quant au taux d'intérêt utilisé pour calculer le passif de capitalisation, il dépend du rendement espéré de la politique de placement.

Comme l'évolution des conditions des marchés financiers demeure incertaine et très volatile, nous pouvons être fiers des résultats obtenus cette année tout en demeurant prudents et vigilants. Dans le même ordre d'idées, afin de réduire le risque financier du RRMD, le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec a accepté que les employeurs injectent, en décembre 2014, 34 M\$ de liquidités supplémentaires en remplacement de l'émission de lettres de crédit. En additionnant les sommes déposées dans la caisse de retraite depuis 2012, cela porte à 640 M\$ les montants injectés par les employeurs.

Pour 2015, afin d'amortir les déficits du RRMD, près de 229 M\$ des cotisations d'équilibre seront effectivement versés au RRMD. La différence sera probablement financée par une injection supplémentaire de capital de 77 M\$ de la part des employeurs. Les cotisations d'équilibre ont été établies en tenant compte des mesures d'allègement permises par la Régie des rentes du Québec.

Le coût des services courants pour 2015 sera de 331 M\$, soit 14,9 % de la masse salariale assujettie au RRMD. Rappelons que, selon la politique de financement des obligations du RRMD, l'ensemble des coûts du RRMD est payé à 65 % par les employeurs et à 35 % par les participants actifs. Au global, c'est près de 637 M\$ de nouvelles cotisations qui seront versées dans le RRMD en 2015 par les employés et les employeurs.

INVESTISSEMENT GUIDÉ PAR LE PASSIF (IGP)

Afin de bien gérer les risques du RRMD, le comité de retraite a adopté, il y a quelques années, une politique d'investissement guidé par le passif (IGP). Cette approche permet de contrôler davantage la situation financière du RRMD en investissant dans des actifs qui sont corrélés avec le passif et qui permettent de diminuer la volatilité des cotisations.

L'IGP prend en compte les trois enjeux majeurs du RRMD : augmenter la couverture de la durée du passif de solvabilité, procurer un rendement suffisant pour assurer la capitalisation du RRMD à long terme et faciliter l'intégration de la charge de retraite selon les normes internationales d'information financière (IFRS). La politique comporte deux volets, dont le premier consiste à investir en titres à revenu fixe et en titres liés à l'inflation afin de maximiser le ratio de couverture de la durée des passifs de solvabilité et de comptabilité. Le second volet attribue une partie des actifs du RRMD en titres de croissance pour chercher à optimiser la relation risque/rendement. Depuis 2012, les cotisations additionnelles et les apports de capitaux des employeurs sont utilisés pour accélérer l'atteinte d'un équilibre entre la gestion du risque de taux d'intérêt et l'atteinte d'un rendement suffisant pour répondre aux obligations du RRMD.

ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF EN EFFERVESCENCE

Le comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois, présidé par M. Alban D'Amours, a déposé son rapport en avril 2013. Ses recommandations ont été analysées par une équipe d'experts de Desjardins et un mémoire à cet effet a été présenté à la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale du Québec. En décembre 2013, le gouvernement du Québec a annoncé son plan d'action pour assurer la pérennité des régimes de retraite et a créé trois forums de travail, soit un pour chacun des secteurs privé, municipal et universitaire. Les travaux mèneront au dépôt de projets de loi sur la restructuration des régimes et sur les méthodes de financement. D'ailleurs, le projet de loi n°3 pour les municipalités a été adopté en décembre 2014. Pour 2015, il est anticipé que les travaux du forum de travail du secteur privé mènent au dépôt d'un projet de loi au cours de l'année avec application dès 2016. Ainsi, l'environnement et le financement des régimes de retraite privés seront appelés à changer, ce qui aura des impacts sur la gestion financière du Régime.

À cet égard, le Mouvement Desjardins a toujours été proactif dans la recherche de solutions pouvant améliorer la santé financière du RRMD, et ce, dans le but de continuer à offrir à ses employés un excellent régime de retraite. À cet effet, le comité de retraite continuera de suivre l'évolution des lois et de gérer le RRMD d'une manière équilibrée et responsable, tout en faisant preuve de beaucoup de vigilance et de rigueur.

REVUE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DU RÉGIME

Malgré des facteurs macroéconomiques peu favorables engendrés par la situation économique qui sévit en Europe et en Chine, les marchés boursiers mondiaux ont encore une fois progressé en 2014 grâce notamment à l'embellie de l'économie américaine. Les marchés obligataires canadiens ont aussi très bien fait cette année en raison des fortes baisses de taux d'intérêt à long terme provoquées par l'effondrement des taux obligataires européens et les forces déflationnistes qui continuent de peser sur l'Europe.

Le portefeuille global du RRMD a généré un rendement de 15,3 % en 2014. Néanmoins, cet excellent résultat n'a pas été suffisant pour contrecarrer l'effet de la baisse des taux d'intérêt sur la solvabilité du RRMD. Toutefois, pour la période de six ans débutant en 2009, soit la fin de la crise financière, le rendement annuel moyen est de 10,6 %, ce qui est largement supérieur à l'hypothèse actuarielle de 5,5 % utilisée dans le calcul de la situation financière à long terme du RRMD.

Rendements	1 an (%)	5 ans (%)	10 ans (%)
Titres à revenu fixe	17,0	7,6	6,2
Marchés boursiers	15,0	11,2	6,7
Placements privés	25,5	15,1	10,2
Immobilier	13,3	12,9	10,0
Infrastructures	14,2	12,2	9,3
Total	15,3	10,0	6,6

La stratégie d'allocation d'actifs, basée sur l'IGP qui oriente la gestion des actifs en tenant compte des engagements du RRMD, continue d'être appliquée par le comité de retraite dans ses plans d'investissements. Les bénéfices de cette approche rigoureuse se sont matérialisés en 2014 et ont permis de contrer les effets défavorables qu'aurait pu provoquer la baisse des taux d'intérêt sur la situation financière du RRMD. Cette stratégie sera maintenue par le comité de retraite en 2015.

Portefeuille au 31 décembre 2014	Catégorie d'actifs	M\$
Titres à revenu fixe : 45,1 %	Marché monétaire	188,3
	Obligations univers	489,2
	Obligations long terme	3 531,4
	Autres	149,8
Titres de croissance : 33,6 %	Actions canadiennes	722,3
	Actions américaines	240,8
	Actions internationales	218,4
	Actions mondiales	1 383,4
	Actions des marchés émergents	327,5
	Placements privés	346,1
Titres liés à l'inflation : 21,3 %	Infrastructures	980,0
	Immobilier	1 078,7
Total		9 655,9

PLACEMENTS

LES TITRES À REVENU FIXE

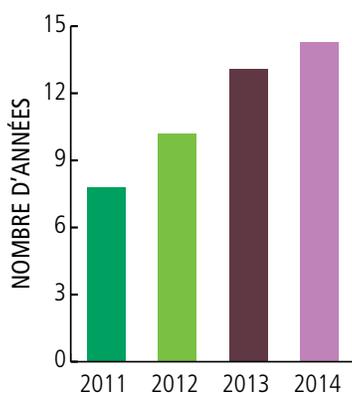
Le marché obligataire canadien a rebondi en 2014 après une année 2013 plutôt difficile. Les taux d'intérêt pour l'ensemble des obligations de toute échéance ont diminué significativement, ce qui a propulsé les valeurs marchandes vers le haut. L'amélioration des perspectives économiques nord-américaines n'a toutefois pas compensé les pressions déflationnistes observées en Europe. Ces dernières se sont donc traduites par un effondrement des taux sur ce continent. Ainsi, la demande obligataire accrue a eu des effets sur les titres nord-américains, ce qui explique en bonne partie le mouvement baissier observé sur le marché canadien. Les titres corporatifs ont suivi la même tendance à la baisse sans toutefois profiter d'un rétrécissement des écarts de crédit comme cela a été observé en 2013. Les titres de longue échéance, plus sensibles aux variations de taux d'intérêt, ont affiché des gains plus importants au cours de la dernière année.

La stratégie d'appariement, avec le programme d'allongement de la durée, a été mise en place il y a quelques années et a permis au portefeuille de titres à revenu fixe du RRMD de profiter pleinement de la baisse des taux d'intérêt. Le rendement de ce portefeuille pour 2014 se chiffre à 17,0%. Les mandats de stratégie active du portefeuille ont majoritairement bien performé. Les gestionnaires ont su diversifier les sources de valeur ajoutée, que ce soit par leur positionnement sur la courbe des taux, leur allocation sectorielle ou leur choix de titres.

Malgré l'environnement baissier, le programme d'allongement de la durée s'est poursuivi tout au long de l'exercice 2014. L'objectif de faire passer la durée du portefeuille de 13 à 14 ans pour 2014 a été atteint grâce à des investissements réguliers. Subséquemment, la baisse générale des taux a été profitable. En majeure partie canadien, le portefeuille entamera en 2015 une diversification régionale. L'ajout d'un mandat en titres corporatifs mondiaux permettra de profiter davantage du rendement courant plus élevé de cette classe d'actifs.

Nos stratégies d'investissement instaurées en 2011 ont continué de procurer de bons résultats et de limiter le choc baissier des taux depuis quelques années.

DURÉE DU PORTEFEUILLE



L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DU PORTEFEUILLE PERMET DE RÉDUIRE LA VOLATILITÉ DU RÉGIME

ALLOCATION 2014



ALLOCATION 2013



LES TITRES DE CROISSANCE

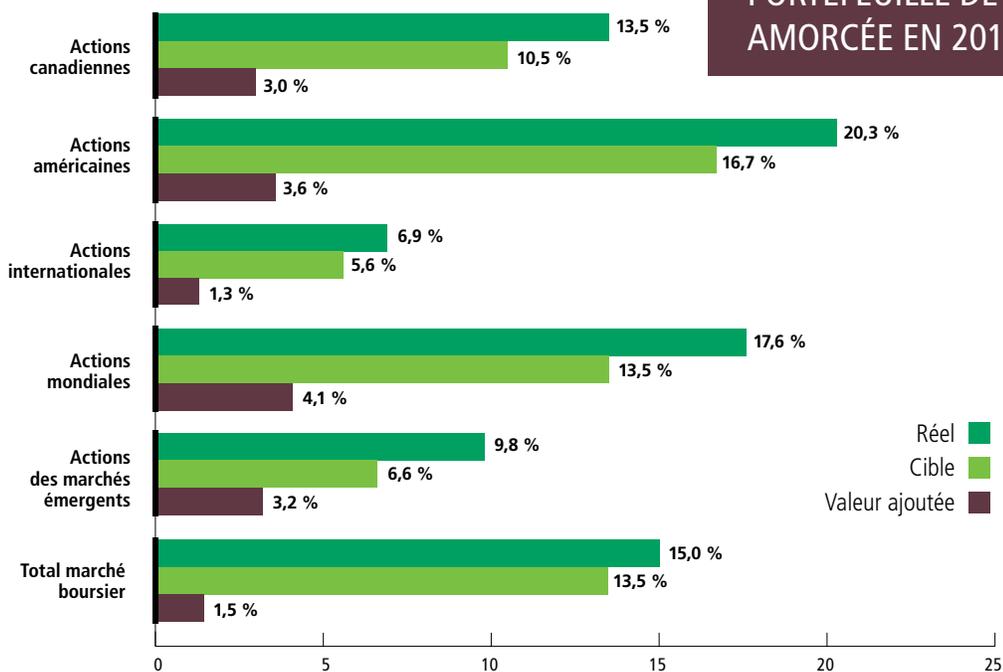
Les marchés boursiers ont poursuivi leur progression tout au long de l'année malgré une hausse importante de la volatilité. Plusieurs facteurs économiques, politiques et géopolitiques ont retenu l'attention des investisseurs. La reprise américaine, les risques de déflation et de récession en Europe et la crise russe ne sont que quelques éléments ayant influencé les marchés en 2014. Le marché américain a été le plus productif des pays développés. Quant aux actifs de la zone euro et des pays émergents, ils ont offert des rendements plus faibles, mais tout de même positifs. D'autre part, le mouvement haussier des différentes devises vis-à-vis du dollar canadien a généralement été favorable pour le RRMD étant donné son exposition à des actifs en devises étrangères.

L'indice canadien S&P TSX a obtenu un rendement de 10,5 %, et ce, en dépit de la baisse du prix de l'énergie qui a eu un effet négatif sur sa performance. Le portefeuille d'actions canadiennes du RRMD a très bien performé dans cet environnement et tous les gestionnaires ont ajouté de la valeur par rapport à l'indice de référence. Sur un an, le portefeuille affiche une performance de 13,5 % pour une valeur ajoutée de plus de 300 points de base. Les différents styles de gestion, les choix de titres et la répartition sectorielle expliquent ce rendement.

Le portefeuille d'actions mondiales a suivi la même tendance que celui des actions canadiennes en générant un rendement global de 17,6 % pour une valeur ajoutée de 410 points de base. Implantées il y a quelques années, les stratégies à faible volatilité ont très bien réagi à l'environnement de marché, offrant une performance significativement au-dessus de leur indice de référence. Toutefois, l'exposition aux titres de petite et moyenne capitalisation et à ceux des marchés émergents n'a pas été favorable. La gestion active a malgré tout donné d'excellents résultats et a plus que compensé ces choix d'allocation.

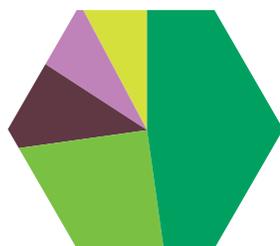
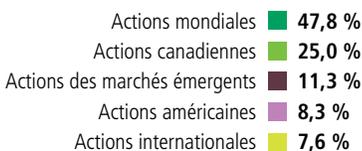
Les placements privés ont également contribué positivement à la performance du portefeuille de titres de croissance en dépassant les prévisions avec un rendement de 25,5 %. La restructuration complète de ce portefeuille amorcée en 2012 s'avère un succès.

RENDEMENTS 2014

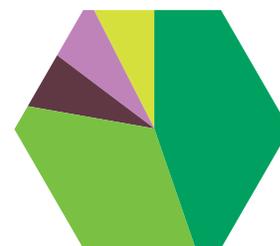
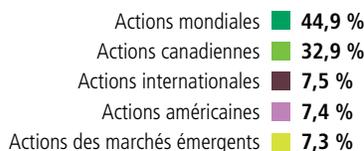


LA RESTRUCTURATION COMPLÈTE DU PORTEFEUILLE DE TITRES DE CROISSANCE AMORCÉE EN 2012 S'AVÈRE UN SUCCÈS

ALLOCATION 2014



ALLOCATION 2013



PLACEMENTS

LES TITRES LIÉS À L'INFLATION

Le portefeuille de titres liés à l'inflation occupe une place importante au sein de l'actif total du RRMD avec une pondération de plus de 20 %, dont 10,1 % en infrastructures et 11,2 % en immobilier. Grâce à des partenariats de haute qualité, il est bien positionné pour atteindre son objectif à long terme, soit de procurer un haut niveau de rendement courant et une protection contre l'inflation.

Encore cette année, le RRMD a poursuivi sa stratégie active de développement des affaires et a réussi à acquérir des actifs de grande qualité en infrastructures. Dans un contexte de compétitivité accrue pour cette classe d'actifs, le RRMD a l'avantage de compter sur une équipe expérimentée qui œuvre dans ce secteur depuis 10 ans et qui possède maintenant une bonne feuille de route et un réseau de contacts croissant.

Les taux d'intérêt ont continué de diminuer en 2014, procurant ainsi un bon soutien aux valeurs marchandes des actifs en infrastructures et en immobilier qui offrent déjà un rendement courant élevé. Les capitaux devraient donc continuer à migrer vers ces classes d'actifs si les taux devaient rester bas.

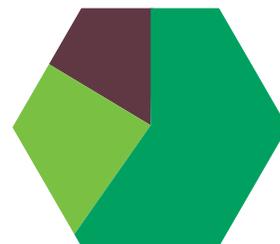
INFRASTRUCTURES

L'année 2014 a été fructueuse pour le RRMD si bien que quatre transactions ont été réalisées en infrastructures. Deux investissements ont été effectués dans les secteurs de l'énergie renouvelable où le RRMD se démarque depuis quelques années. Un placement a également été réalisé dans le secteur des transports où le RRMD effectue un retour depuis ses dernières activités remontant à 2010. Le partenariat entre le RRMD et les compagnies d'assurance de Desjardins dans le secteur des infrastructures s'est quant à lui consolidé et laisse présager d'autres importantes collaborations. Finalement, une nouvelle entente stratégique avec un gestionnaire de fonds a aussi été conclue et devrait être une source de co-investissements durant les prochaines années.

ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE

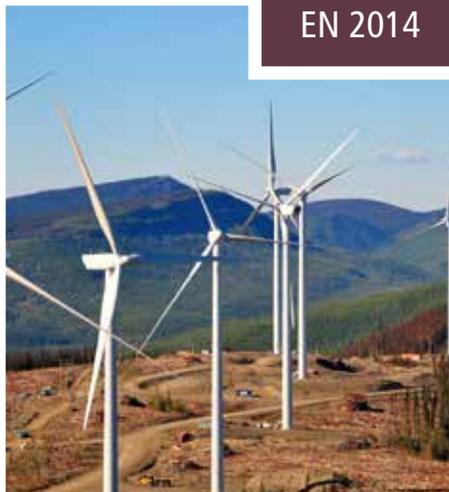


DYNAMIQUE DES REVENUS



(1) Europe, Australasie, Extrême-Orient

**RENDEMENT DE 14,2 % POUR LE
PORTEFEUILLE EN INFRASTRUCTURES
EN 2014**



IMMOBILIER

Les investisseurs institutionnels continuent de démontrer de l'intérêt pour les bons actifs conventionnels bien localisés, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. La baisse marquée du prix du pétrole dans la deuxième moitié de l'année a toutefois créé de l'inquiétude dans les prévisions de croissance des loyers, surtout pour les actifs de l'Ouest canadien. Le secteur multirésidentiel, maintenant bien représenté dans le portefeuille immobilier du RRMD, continue de montrer de la stabilité comme en témoigne le faible taux d'inoccupation de 2,9 % au Canada.

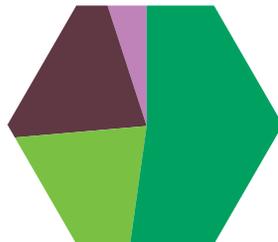
Le portefeuille immobilier du RRMD, surpassant cette année le milliard de dollars, affiche pour 2014 une performance légèrement au-dessus des attentes de rendement, grâce, notamment, à la contribution exceptionnelle des titres cotés en bourse.

RENDEMENT DE 13,3 % POUR LE
PORTEFEUILLE EN IMMOBILIER EN 2014



ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE

Canada	52,4 %
États-Unis	21,3 %
EAE0 ¹	21,3 %
Marchés émergents	5,0 %



ALLOCATION SECTORIELLE

Commercial	28,4 %
Bureau	26,6 %
Autres	17,0 %
Résidentiel	16,5 %
Industriel	11,6 %



(1) Europe, Australasie, Extrême-Orient

MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS



SERGES CHAMBERLAND ^{1,3}
PRÉSIDENT DU COMITÉ
 Président du conseil régional
 Saguenay–Lac-St-Jean,
 Charlevoix et Côte-Nord



SYLVIE LAROUCHE ^{1,3}
**VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ
 ET PRÉSIDENTE
 DU COMITÉ DE PLACEMENT**
 Présidente du conseil régional
 Québec-Ouest et Rive-Sud



CAROLE CHEVALIER ^{1,3}
SECRÉTAIRE DU COMITÉ
 Présidente du conseil régional
 Mauricie



JEAN-ROBERT LAPORTE ^{1,3}
 Président du conseil régional
 Lanaudière



SERGE ROUSSEAU ³
 Président du conseil régional
 Kamouraska
 et Chaudière-Appalaches



BENOÎT TURCOTTE ^{1,3}
 Vice-président du conseil
 régional Outaouais,
 Abitibi-Témiscamingue
 et Nord du Québec

REPRÉSENTANTS DES PARTICIPANTS ACTIFS



**REPRÉSENTANTE DES CAISSES
 JULIE GOULET**
 Conseillère Gestion des avoirs
 Planificateur financier et représentante
 en épargne collective pour Desjardins
 Cabinet de services financiers inc.
 Caisse populaire Desjardins
 Pointe-Platon de Lotbinière



**REPRÉSENTANT DES CAISSES
 JÉRÔME MERCIER**
 Directeur de comptes
 Marchés Commercial et Industriel (ME)
 Centre Desjardins Entreprises
 Lévis-Lotbinière-Bellechasse



**REPRÉSENTANT
 DE LA FÉDÉRATION
 ROBERT BASTIEN**
 Vice-président, Finances,
 Réseau des caisses
 et Services aux particuliers
 Fédération des caisses Desjardins
 du Québec



**REPRÉSENTANT DES
 SOCIÉTÉS AFFILIÉES
 SÉBASTIEN VALLÉE**
 Directeur, Développement
 des produits garantis
 et Modélisation financière
 Gestion de patrimoine et
 Assurance de personnes
 Desjardins Société
 de placement

REPRÉSENTANT DES RETRAITÉS, BÉNÉFICIAIRES ET PARTICIPANTS DÉTENANT UNE RENTE DIFFÉRÉE



MICHEL-PIERRE BERGERON
 Retraité de Desjardins

MEMBRE EXTERNE



MARIE HÉLÈNE NOISEUX ^{1,2}
 Professeure titulaire
 Directrice du département de finance
 École des sciences de la gestion,
 UQAM

OBSERVATEURS



**REPRÉSENTANT DES
 RETRAITÉS, BÉNÉFICIAIRES
 ET PARTICIPANTS DÉTENANT
 UNE RENTE DIFFÉRÉE
 NORMAND DESCHÊNES**
 Retraité de Desjardins



**REPRÉSENTANT DES
 PARTICIPANTS ACTIFS
 DOMINIC LAURIN**
 Conseiller en développement
 Direction Développement
 des produits garantis
 et Modélisation financière
 Gestion de patrimoine et Assurance
 de personnes
 Desjardins Société de placement

1 MEMBRE DU COMITÉ DE PLACEMENT 2 MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GESTION DES RISQUES 3 MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

GOVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

La Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) est le représentant de tous les employeurs de Desjardins pour le compte du RRMD. Le conseil d'administration de la FCDQ a un pouvoir décisionnel en certaines matières, dont les modifications au Règlement du RRMD, la nature et les modalités d'application des bénéfices octroyés aux participants, aux retraités et aux bénéficiaires, les taux de cotisation ainsi que l'utilisation du surplus. La FCDQ, par l'entremise de son conseil d'administration, est garante des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement Desjardins au RRMD.

COMITÉ DE RETRAITE DU MOUVEMENT DESJARDINS

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et par le Règlement du RRMD, le comité de retraite est le fiduciaire du RRMD et, à ce titre, il a la responsabilité d'administrer sainement celui-ci dans le meilleur intérêt des participants, des retraités et des bénéficiaires, de le gérer et de verser aux participants et à leurs survivants les prestations promises. Les membres qui représentent les employés, les employeurs et les retraités partagent le rôle de fiduciaire du RRMD.

COMITÉ DE PLACEMENT

Sous la responsabilité du comité de retraite, qui adopte la politique de placement, le comité de placement a le mandat de s'assurer que cette dernière est appliquée, respectée et suivie, au même titre qu'il supervise les activités des gestionnaires de fonds à qui sont confiés des mandats de gestion.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GESTION DES RISQUES

Sous la responsabilité du comité de retraite, le comité consultatif sur la gestion des risques (CCGR) a le mandat d'analyser les principaux risques associés à la gestion des activités du RRMD. Pour ce faire, il recommande annuellement au comité de retraite le profil de risque intégré et la stratégie d'allocation d'actifs et émet des opinions sur les nouveaux investissements qui sont transmises au comité de placement.

LISTE DES MEMBRES DU CCGR

Mme Julie Bouchard, vice-présidente, Risques de marché
Bureau du chef de la gestion des risques

M. Stéphane Bergeron, directeur principal, Octroi du crédit
Grandes entreprises et Marché des capitaux
Vice-présidence Risques, Octroi du crédit et Unité d'intervention, Entreprises

M. Gregory Chrispin, vice-président, Placements
et Chef de l'exploitation Desjardins Gestion internationale d'actifs

Mme Marie Hélène Noiseux, membre externe du comité de retraite

M. François Hudon, directeur, Gestion du passif
Vice-présidence RRMD

FORMATION DES MEMBRES

Les membres ont eu droit à plusieurs présentations et formations durant l'année dont, notamment, un séminaire de formation qui a eu lieu les 22 et 23 octobre 2014. Ce dernier leur a permis de parfaire leurs connaissances sur divers sujets d'actualité entourant la retraite. De plus, au cours du printemps et à l'automne, une formation a été offerte aux nouveaux membres entrés en fonction durant l'année.

LE COMITÉ DE RETRAITE N'A REÇU
AUCUNE PLAINTÉ EN 2014

REDDITION DE COMPTES SUR LES PLAINTES

En fonction de la politique de traitement des plaintes du RRMD, le comité de retraite n'a reçu aucune plainte en 2014.

NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES EN 2014

	Nombre de membres	Nombre de réunions	Taux de participation ¹
Comité de retraite ²	14	5	91 %
Comité de placement ²	8	10	91 %
Comité consultatif sur la gestion des risques	5	9	84 %

¹ Le taux de participation global aux trois comités est de 89 %.

² Incluant deux observateurs.

SERVICE AUX PARTICIPANTS ET ADMINISTRATION

ÉQUIPE SERVICE AUX PARTICIPANTS

L'Équipe Service aux participants (ESP) du RRMD répond aux demandes d'information des employés, des retraités et des employeurs du Mouvement Desjardins concernant le Régime. De plus, les conseillers de l'équipe diffusent des sessions de préparation à la retraite et effectuent des présentations, sur demande, chez différents employeurs du Mouvement Desjardins.

L'ESP EN CHIFFRES



MALGRÉ LE NOMBRE CROISSANT DE DEMANDES ET DE NOUVEAUX RETRAITÉS, LE COMITÉ DE RETRAITE PREND LES ACTIONS REQUISES AFIN DE CONTINUER À OFFRIR UN EXCELLENT SERVICE

SESSIONS DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

La formation « Préparation à la retraite » s'adresse aux participants âgés de 50 ans ou plus qui planifient prendre leur retraite au cours des cinq prochaines années. Pour obtenir davantage d'information à ce sujet, les personnes intéressées peuvent se rendre sur le site Internet des régimes collectifs Desjardins, sous l'onglet bleu « Régime de rentes », « Je prépare ma retraite » et cliquer sur le lien « M'inscrire à une session de préparation à la retraite ».



GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

L'équipe de l'administration du RRMD, chez Desjardins Sécurité financière, travaille sans relâche pour effectuer les calculs demandés par les participants. Cette équipe s'assure aussi d'effectuer les paiements de rentes à tous les retraités du RRMD ainsi que les prestations de remboursements aux participants ayant quitté le Mouvement Desjardins et qui désirent transférer leurs droits à l'extérieur du RRMD.



LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

WWW.RCD-DGP.COM

SITE INTERNET DES RÉGIMES COLLECTIFS DESJARDINS

English

Desjardins

Le Mouvement Desjardins, groupe financier de nature coopérative, offre des régimes d'assurance collective et de retraite à ses employés, afin de leur procurer, ainsi qu'à leur conjoint et leurs enfants une solide base de sécurité financière. Les régimes collectifs sont des éléments clés de la rémunération globale. Le régime d'assurance collective s'adapte aux besoins évolutifs de chaque personne; il protège également les retraités. Quant au régime de rentes, il procure un revenu de retraite en fonction des années travaillées au sein du Mouvement.

Assurance collective Le régime d'assurance collective est un élément clé de votre rémunération globale <ul style="list-style-type: none">• Régime d'assurance collective	Régime de rentes Caractéristiques du Régime, information et aspects financiers <ul style="list-style-type: none">• Régime de rentes du Mouvement Desjardins	Événements de vie Vous ne savez que faire lorsque certains événements surviennent? <ul style="list-style-type: none">• Événement de vie
---	--	--

Mes accès sécurisés

- [Régime de rentes du Mouvement Desjardins](#)
- [Régime d'assurance collective](#)

À votre santé™ **360** Prenez votre santé en main

Dernière heure

25^e ASSEMBLÉE ANNUELLE DU RRMD
- 28 mars 2015 - 8 h
- Palais des congrès de Montréal
- Webdiffusion en direct

LE COMITÉ DE RETRAITE A ÉTÉ CONSTAMMENT À L'ÉCOUTE DES PARTICIPANTS AFIN D'AMÉLIORER LES OUTILS DE COMMUNICATION DU RÉGIME À L'AVANTAGE DES PARTICIPANTS

SIMULATEUR DE RENTES ET DOSSIER PERSONNALISÉ

Le site Internet des régimes collectifs Desjardins héberge un simulateur de rentes très convivial. Il permet également aux participants d'accéder à leur dossier personnalisé en tout temps. Le relevé annuel y est déposé chaque année. Il est aussi possible d'y transmettre électroniquement des demandes (retraite, estimation de rachat, etc.) et de prendre connaissance des réponses en ligne. Les retraités peuvent aussi soumettre leur demande de changement d'adresse et de modification à leurs retenues d'impôt directement sur le site. Les feuillets fiscaux des retraités pour l'année 2014 y sont maintenant déposés.

55 % DES PARTICIPANTS SONT INSCRITS AU DOSSIER SÉCURISÉ EN LIGNE ET CE NOMBRE EST EN CONSTANTE AUGMENTATION

CAPSULES D'INFORMATION ANIMÉES

Les participants au RRMD sont invités à visionner des capsules d'information animées afin de se renseigner sur les conditions d'admissibilité, les caractéristiques de la rente, le calcul de cette dernière et les dispositions prévues en cas de décès ou d'invalidité. Les capsules sont accessibles sur le site Internet des régimes collectifs Desjardins.

SERVICE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE

Soucieux de contribuer au développement durable pour l'envoi de ses communications, le comité de retraite continue d'inviter les retraités et les participants détenant une rente différée à adhérer au service du courrier électronique.

35 % DES RETRAITÉS ET 10 % DES PARTICIPANTS DÉTENANT UNE RENTE DIFFÉRÉE ONT ADHÉRÉ AU SERVICE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE

RAPPORT FINANCIER

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits du rapport financier audité du Régime de rentes du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2014, sur lesquels PricewaterhouseCoopers a exprimé une opinion sans réserve en date du 23 février 2015.

Pour mieux comprendre la situation financière du Régime et l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière du rapport financier audité.

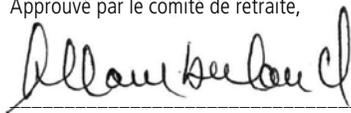
RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

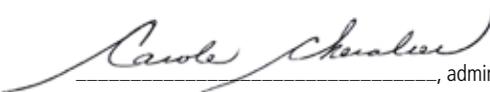
Au 31 décembre 2014

(En milliers \$)	2014	2013
PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS		
Actifs détenus sous forme de placements		
Obligations et fonds à valeur unitaire obligations	4 116 229 \$	3 169 815 \$
Actions et fonds à valeur unitaire actions	2 853 983	2 676 358
Autres fonds à valeur unitaire	8 292	8 597
Placements immobiliers	1 081 182	1 059 746
Placements en infrastructures	980 033	800 768
Placements privés	346 110	294 633
Prêts hypothécaires	9 553	10 569
Encaisse et titres de marché monétaire	352 563	450 886
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	241 068	470 843
Instruments financiers dérivés	7 690	1 193
	9 996 703	8 943 408
Passifs relatifs aux placements		
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(343 138)	(727 127)
Instruments financiers dérivés	(4 038)	(1 019)
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS	9 649 527	8 215 262
Cotisations à recevoir des employeurs	26 593	41 715
Cotisations à recevoir des employés	6 875	9 212
Autres actifs	74 956	34 624
	108 424	85 551
Autres passifs	(102 054)	(45 968)
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	9 655 897 \$	8 254 845 \$

Approuvé par le comité de retraite,



administrateur



administrateur

RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

(En milliers \$)	2014	2013
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET		
Revenus de placements		
Obligations et fonds à valeur unitaire obligations	114 559 \$	93 195 \$
Actions et fonds à valeur unitaire actions	58 660	59 969
Placements immobiliers	11 355	5 444
Placements en infrastructures	41 024	38 026
Placements privés	3 541	4 297
Prêts hypothécaires	569	689
Encaisse et titres de marché monétaire	2 436	1 812
Autres revenus	823	1 733
	232 967	205 165
Variation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés	1 035 153	555 864
	1 268 120	761 029
Cotisations		
Des employeurs	367 894	658 256
Charges administratives	(9 779)	(10 859)
	358 115	647 397
Des employés	192 183	189 535
Cotisations, déduction faite des charges administratives	550 298	836 932
Intérêts sur cotisations à recevoir	882	1 225
Ententes de transferts	3 639	3 866
	554 819	842 023
	1 822 939	1 603 052
DIMINUTION DE L'ACTIF NET		
Prestations versées aux participants		
Rentes	296 867	263 644
Remboursements	62 338	57 979
Décès	13 033	10 887
	372 238	332 510
Gestion des placements, frais de garde, coûts des transactions et autres	41 912	36 152
Honoraires de performance	7 737	12 780
	421 887	381 442
AUGMENTATION NETTE DE L'ACTIF NET	1 401 052	1 221 610
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 254 845	7 033 235
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS À LA FIN DE L'EXERCICE	9 655 897 \$	8 254 845 \$

SOMMAIRE DU RÉGIME

PARTICIPATION

Obligatoire pour les salariés réguliers âgés de 25 ans et plus et facultative pour ceux âgés de moins de 25 ans.

COTISATIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2012, 7,45 % du salaire cotisable jusqu'à 65 % du MGA⁽¹⁾ et 10,85 % de l'excédent.

RENTE NORMALE DE RETRAITE

Payable à 65 ans et soumise à la clause de rente maximale. Cette rente est la somme des trois composantes suivantes :

JUSQU'EN 2008	DE 2009 À 2012	À COMPTER DE 2013
(1,3 % du salaire 5 Jusqu'au MGA 5	(1,5 % du salaire 5 Jusqu'au MGA 5	(1,5 % du salaire 8 Jusqu'au MGA 5
+	+	+
2 % du salaire 5 En excédent du MGA 5)	2 % du salaire 5 En excédent du MGA 5)	2 % du salaire 8 En excédent du MGA 5)
X	X	X
Service reconnu	Service reconnu	Service reconnu

Salaire 5 = Salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées

Salaire 8 = Salaire moyen des huit années les mieux rémunérées

MGA 5 = Moyenne du maximum des gains admissibles à la RRQ⁽²⁾ ou au RPC⁽³⁾ de l'année de la retraite et des quatre années précédentes

FORME NORMALE DE LA RENTE

JUSQU'EN 2012	À COMPTER DE 2013
<p>AVEC CONJOINT</p> <p>RENTE VIAGÈRE RÉVERSIBLE À 60 % GARANTIE 10 ANS</p>	<p>RENTE VIAGÈRE GARANTIE 10 ANS</p>
<p>SANS CONJOINT</p> <p>RENTE VIAGÈRE GARANTIE 15 ANS</p>	

RETRAITE ANTICIPÉE

ADMISSIBILITÉ

55 ans et cessation de service avec tout employeur du Mouvement Desjardins.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES COTISATIONS

Taux de rendement net basé sur la valeur ajustée de l'actif. Pour l'année 2014, il est de 7,68 %.

ÂGE NORMAL DE RETRAITE

65 ans

RÉDUCTION ACTUARIELLE APPLICABLE AVANT 65 ANS

Pour le service jusqu'en 2008

1/4 de 1 % par mois manquant pour atteindre l'âge de 65 ans ou, si plus avantageux, la règle du 85 à 57 ans (réduction de 0,25 % par mois pour avoir la règle du 85, plus 0,25 % par mois pour avoir l'âge de 57 ans).

Pour le service à compter de 2009

1/3 de 1 % par mois manquant pour atteindre l'âge de 62 ans.

INDEXATION ANNUELLE DE LA RENTE DES RETRAITÉS

JUSQU'EN 2012	À COMPTER DE 2013
IPC ⁽⁴⁾ MAXIMUM 3 % PAR ANNÉE DÉBUTANT EN JANVIER SUIVANT LA RETRAITE PENDANT TOUTE LA RETRAITE	IPC, MAXIMUM 1 % PAR ANNÉE DÉBUTANT EN JANVIER SUIVANT 65 ANS PENDANT 10 ANS

PRESTATION DE CESSATION D'EMPLOI

Une rente différée est payable à compter de 65 ans et est égale à la somme de la rente créditée et de la rente procurée par les cotisations excédentaires. Pour les participants âgés de moins de 55 ans, le transfert dans un véhicule de retraite autorisé est possible et est assujéti aux règles d'immobilisation contenues dans la loi applicable. Les options de transfert sont également assujétiées aux exigences et aux limites prévues dans la Loi de l'impôt sur le revenu.

RÈGLE DU 50 %

Dans les cas de départ, de décès ou de retraite, un montant additionnel peut être payable au participant. Ce montant est égal à l'excédent des cotisations de l'employé sur 50 % de la valeur de la rente acquise par le participant (cotisations excédentaires).

RÈGLE DU 175 %

Pour le service débutant en 2009, une prestation minimale en cas de transfert des droits accumulés à l'extérieur du RRMD est accordée. Elle sera égale à 175 % des cotisations régulières versées par un participant pour la même période, avec les intérêts accumulés.

PRESTATION DE DÉCÈS

Décès avant la retraite: Prestation égale à celle qui aurait été payée si le participant avait cessé son emploi immédiatement avant son décès.

Décès après la retraite: Prestation selon la forme de rente choisie par le participant.

(1) MGA : Maximum des gains admissibles, soit 52 500 \$ en 2014

(2) RRQ : Régie des rentes du Québec

(3) RPC : Régime de pensions du Canada

(4) IPC : Indice des prix à la consommation

POUR TOUTE INFORMATION, VOUS POUVEZ
JOINDRE L'ÉQUIPE SERVICE
AUX PARTICIPANTS DU RRMD AU
1 866 434-3166, DE 8 H 30 À 16 H 30,
DU LUNDI AU VENDREDI

UNE DESCRIPTION DÉTAILLÉE
DES BÉNÉFICES EST DISPONIBLE
SUR LE SITE INTERNET DU RRMD
À L'ADRESSE SUIVANTE :
WWW.RCD-DGP.COM

VICE-PRÉSIDENT RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS



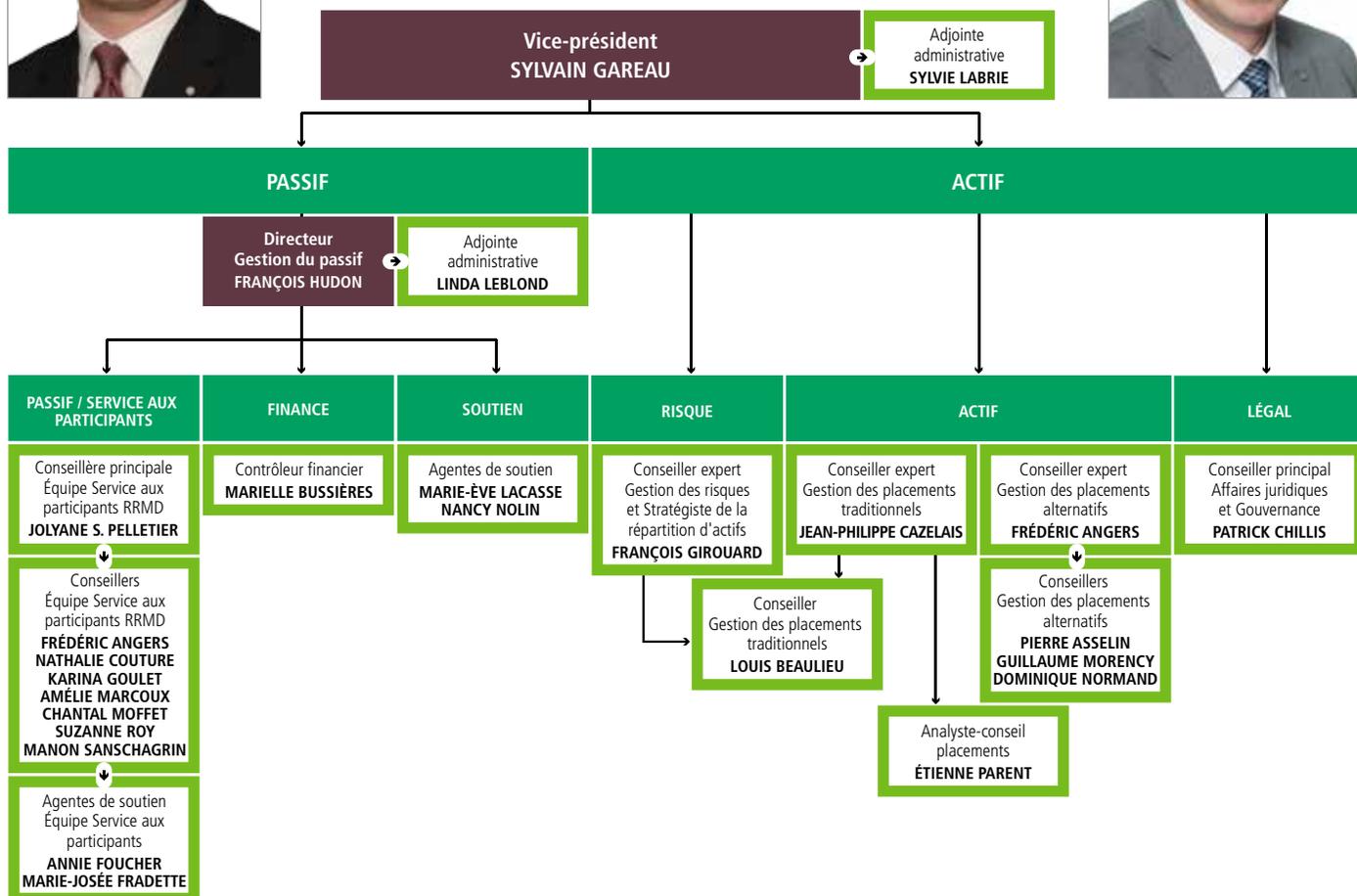
DANIEL DUPUIS
PVP Finances
et chef de la direction financière
Mouvement Desjardins

LA VICE-PRÉSIDENT RÉGIME DE RENTES
DU MOUVEMENT DESJARDINS
RELÈVE DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT
FINANCES ET CHEF DE LA DIRECTION
FINANCIÈRE, MOUVEMENT DESJARDINS,
M. DANIEL DUPUIS



SYLVAIN GAREAU
Vice-président
Régime de rentes du
Mouvement Desjardins

FRANÇOIS HUDON
Directeur,
Gestion du passif
Régime de rentes du
Mouvement Desjardins





**MES AVANTAGES
DES JARDINS**



Coopérer pour créer l'avenir